

À CONSERVER

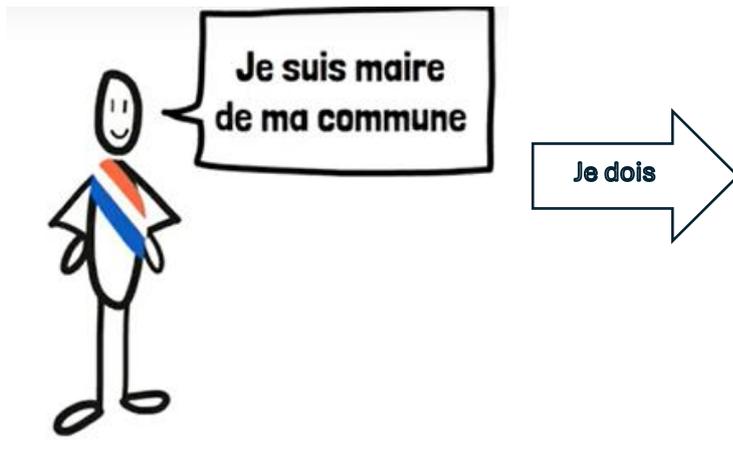
LES BONS RÉFLEXES FACE AUX RISQUES



édition 2025

DICRIM

de **CONTAMINE-SARZIN (74270)**



- Informer mes concitoyens sur les risques majeurs auxquels la commune est exposée.
- Prendre en compte ces risques dans l'aménagement de la commune.
- Préparer la commune à une crise potentielle.

Les risques majeurs

Le dossier départemental des risques majeurs (DDRM) recense toutes les communes de la Haute-Savoie à risques dans lesquelles une information préventive des populations doit être réalisée.

Contamine-Sarzin figure dans la liste des communes à risques naturels, miniers et technologiques majeurs. Notre commune est exposée aux risques :

- Inondation,
- Mouvement de terrain,
- Météorologique,
- Sismique,
- Transport de matières dangereuses (TMD),
- Radon,

S'y ajoutent (risques non majeurs) :

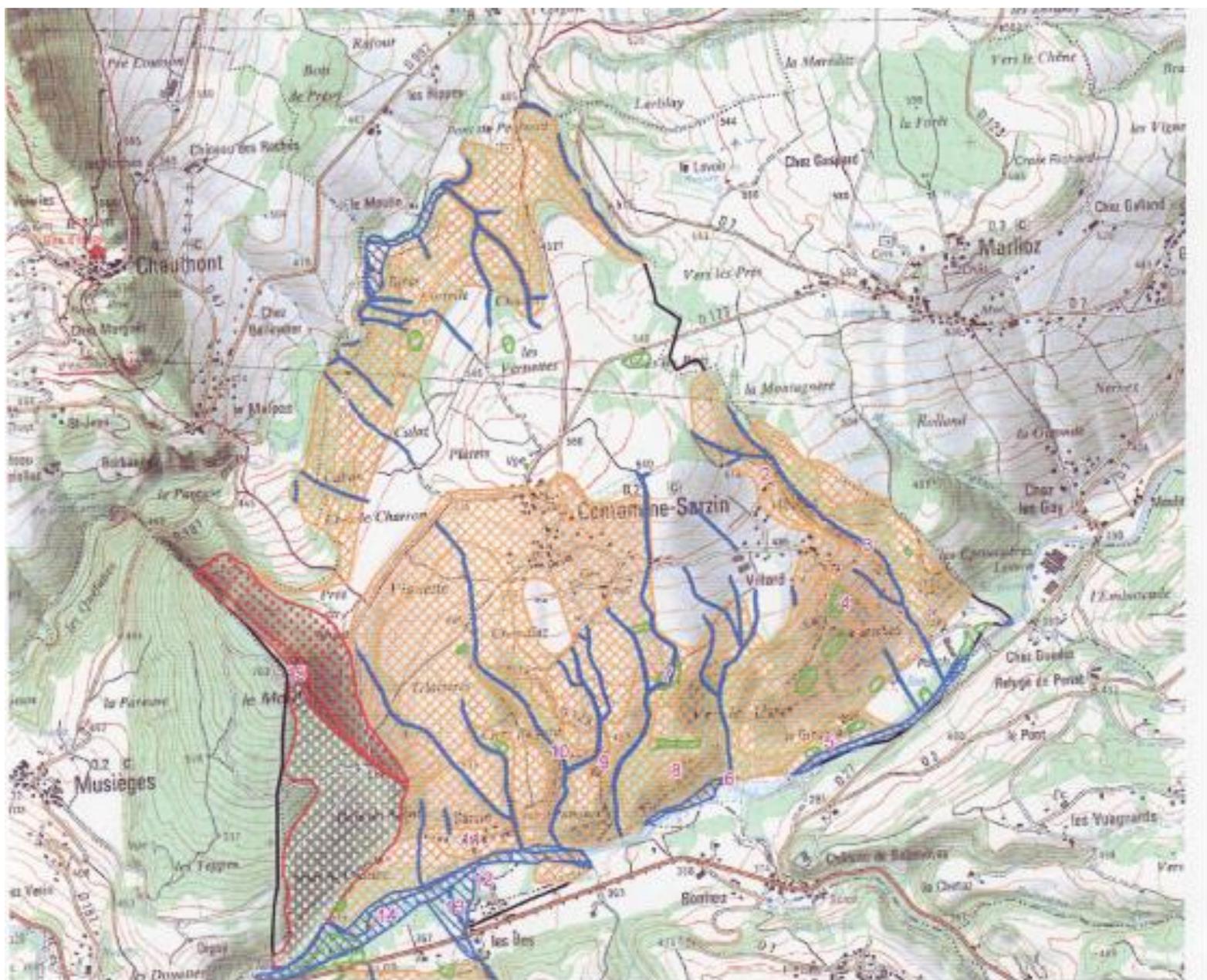
- Feu de forêt,
- Nucléaire,
- Industriel.

Bien que chaque habitant soit acteur de sa propre sécurité, la commune a élaboré et mis en ligne plusieurs documents d'information :

- Le **PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)**,
- La **CARTE DES ALÉAS NATURELS** de la commune,
- Le **DOSSIER COMMUNAL SYNTHÉTIQUE (DCS)**

Ils peuvent être consultés sur le site Internet de la mairie (onglet Vie locale → Risques naturels).

CARTE DES RISQUES NATURELS



Commune de Contamine-Sarzin
Carte de localisation des aléas naturels

Echelle : 1/25 000 ème

Assurance et catastrophe naturelle (ou technologique)

Vous pouvez être indemnisé pour un sinistre dû à une catastrophe naturelle ou technologique si vous êtes assuré pour ces risques. Mais pour que l'assureur puisse vous indemniser, il faut qu'un arrêté interministériel reconnaisse l'état de catastrophe naturelle ou technologique.

LA VIGILANCE DES PHÉNOMÈNES MÉTÉOROLOGIQUES

La Vigilance de Météo-France couvre huit phénomènes météo : vent violent, orages, avalanches, neige-verglas, canicule, grand froid, pluie-inondation et vagues-submersion. Elle relaie également les informations sur les crues produites par le réseau Vigicrues.

La carte de Vigilance présente le niveau maximal de danger par département, symbolisé par une couleur. Un pictogramme indique la nature du ou des phénomènes dangereux.

Vigilance rouge

Une vigilance absolue s'impose. Des phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus. Tenez-vous régulièrement au courant de l'évolution de la situation et respectez impérativement les consignes de sécurité émises par les pouvoirs publics.

Vigilance orange

Soyez très vigilant. Des phénomènes dangereux sont prévus. Tenez-vous au courant de l'évolution de la situation et suivez les conseils de sécurité émis par les pouvoirs publics.

Vigilance jaune

Soyez attentif. Si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique ou exposées aux crues, des phénomènes habituels dans la région, mais occasionnellement et localement dangereux (exemples : mistral, orage d'été, montée des eaux) sont en effet prévus. Tenez-vous au courant de l'évolution de la situation.

Vigilance verte

Pas de vigilance particulière.



Vent violent



Orages



Vagues-submersion



Crues



Pluie-inondation



Grand froid



Canicule



Avalanches



Neige-verglas

Pour suivre l'évolution de la vigilance : <https://vigilance.meteofrance.fr/fr>

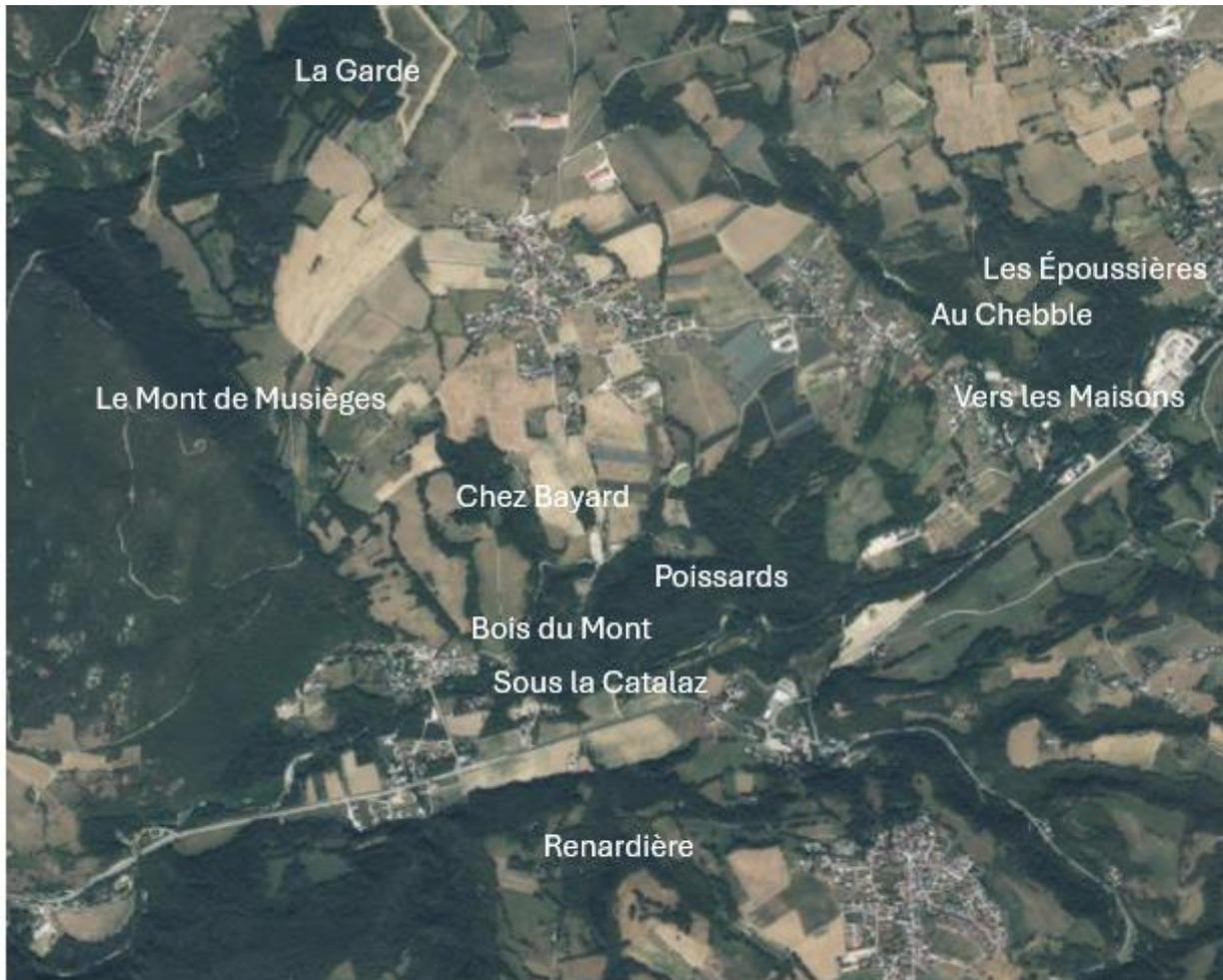
LES VIGILANCES PLUIE ET INONDATION

La vigilance crue est réalisée par le [réseau Vigicrues](#) et concerne 23 000 km de cours d'eau.

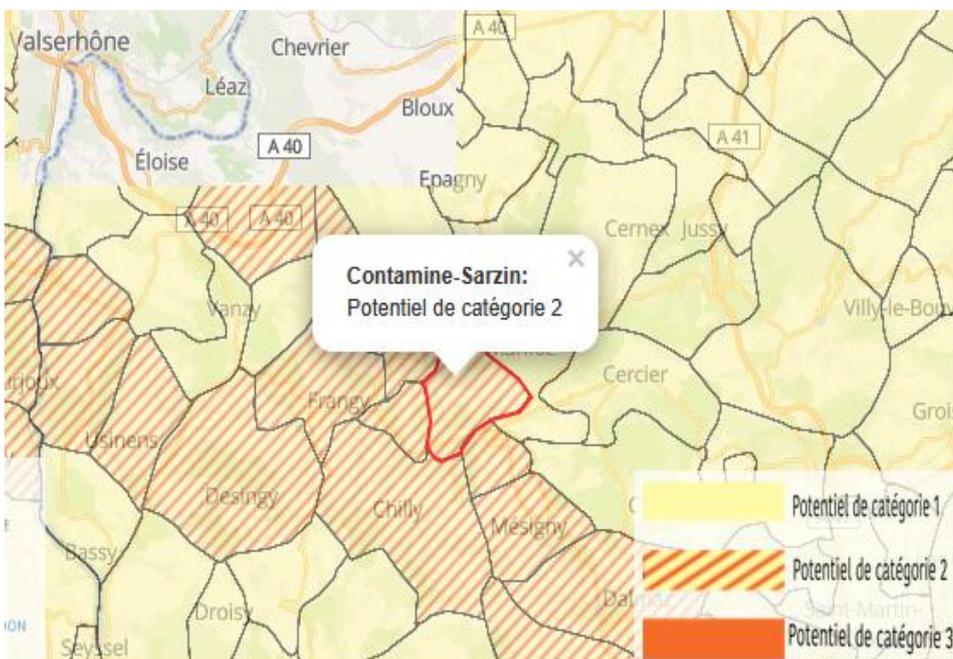
<https://www.georisques.gouv.fr/>

C'est une information expertisée par les agents du service public Vigicrues, mise en ligne deux fois par jour sur le site vigicrues.gouv.fr

CARTES DES ZONES SENSIBLES AUX FEUX DE FORÊTS



SITUATION DE LA COMMUNE AU REGARD DES ZONES À POTENTIEL RADON



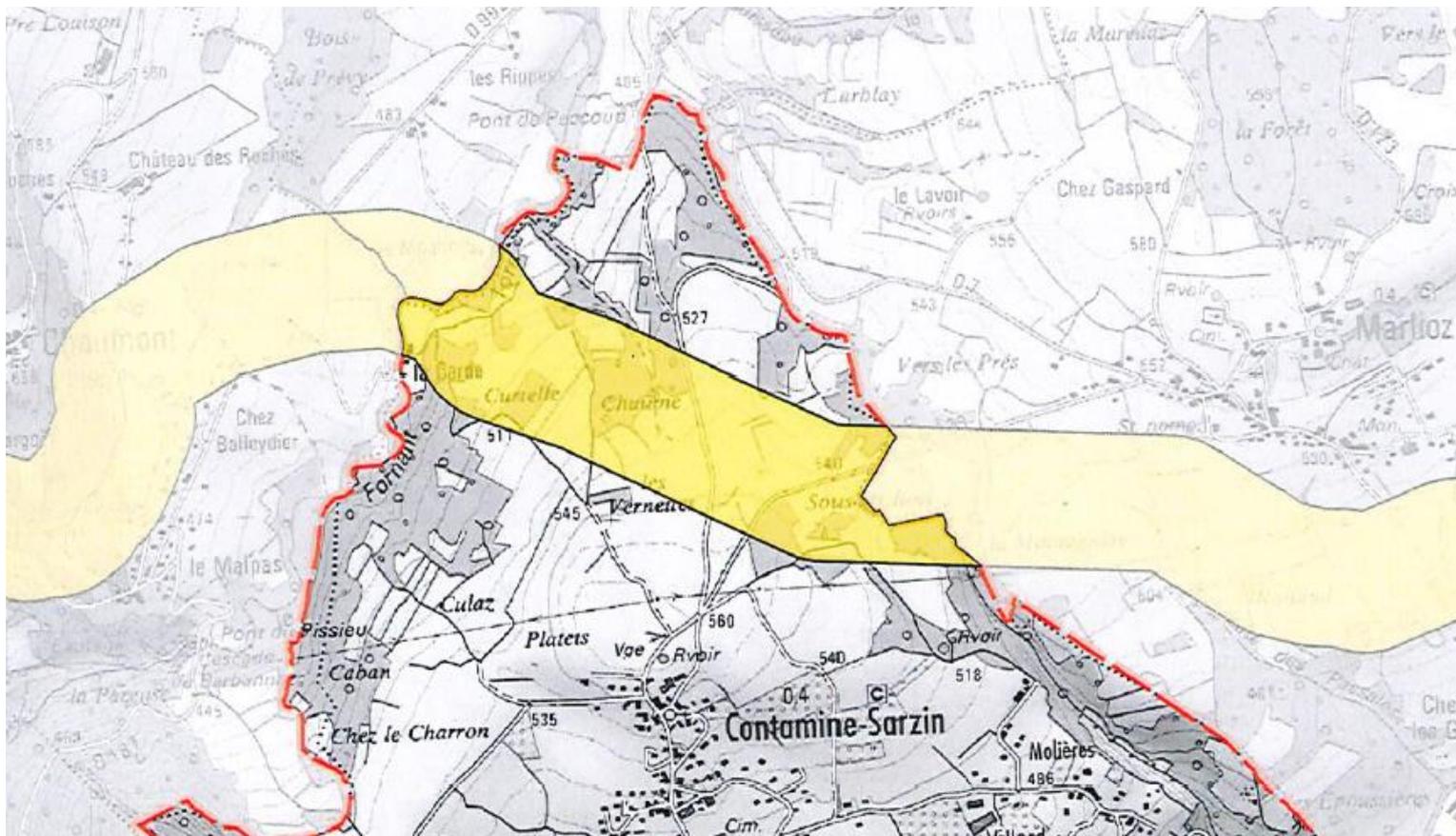
La commune est située dans une zone à potentiel radon de niveau 2 (potentiel faible).

Les communes concernées sont notamment celles recoupées par des failles importantes ou dont le sous-sol abrite des ouvrages miniers souterrains.

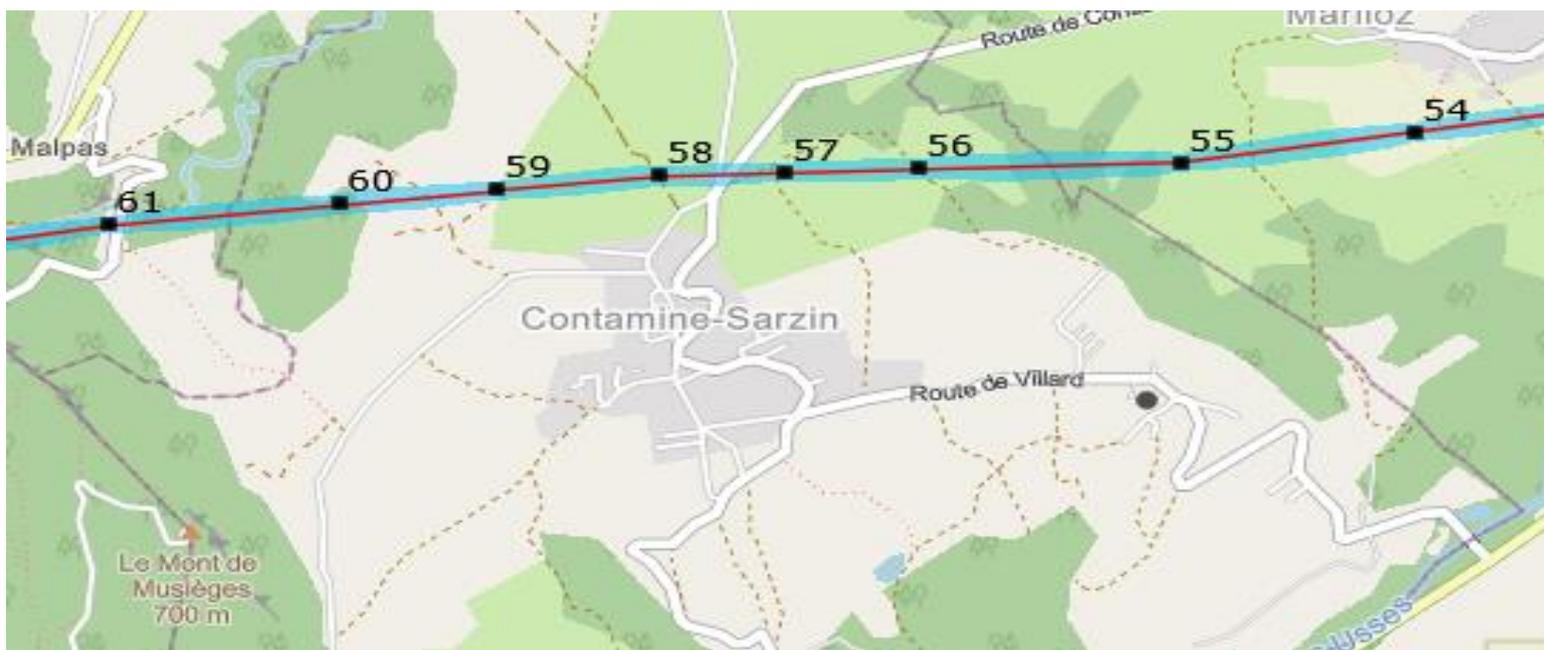
Ces conditions géologiques particulières peuvent localement faciliter le transport du radon depuis la roche jusqu'à la surface du sol et ainsi augmenter la probabilité de concentrations élevées dans les bâtiments.

CARTE DES ZONES À RISQUES INDUSTRIELS

<https://www.georisques.gouv.fr>



Gazoduc



Ligne Haute Tension

LES COMPORTEMENTS DE SAUVEGARDE



Accident industriel

Abritez-vous immédiatement dans un bâtiment clos à proximité
Fermez les fenêtres, portes, aérations
Arrêtez la ventilation
Évitez toute flamme ou toute étincelle



Accident nucléaire

Anticipez en retirant vos comprimés d'iode (gratuits) en pharmacie
Abritez-vous dans un bâtiment clos
Fermez les fenêtres, portes et aérations
Arrêtez la ventilation



Accident transport de matières dangereuses

Évitez le périmètre
Si vous ne le pouvez pas, abritez-vous dans un bâtiment clos à proximité immédiate afin de limiter l'exposition au danger
Fermez les fenêtres, portes, aérations
Arrêtez la ventilation



Avalanche

Évitez le périmètre
Éloignez-vous des fonds de vallée



Éruption volcanique

Abritez-vous dans un bâtiment clos
Fermez et consolidez portes, fenêtres et volets
Respirez à travers un masque ou un linge humide si l'air est trop chargé en gaz ou en cendres



Feu de forêt

Quittez le massif forestier immédiatement ou abritez-vous dans un bâtiment en dur
Évitez de quitter votre voiture. Si vous êtes surpris par un front de flamme, arrêtez-vous dans une zone dégagée
Vous êtes davantage en sécurité dans un immeuble, n'évacuez que sur ordre des autorités



Inondation

Éloignez-vous des fonds de vallée et des cours d'eau
Réfugiez-vous le plus haut possible
À la maison, coupez eau, gaz, électricité
Reportez ou annulez vos déplacements



Mouvement de terrain

Évitez le secteur
Éloignez-vous des fonds de vallée



Rupture de barrage

Évitez le périmètre
Éloignez-vous des fonds de vallée



Séisme

Sortez des bâtiments endommagés
Éloignez-vous de tout ce qui peut s'effondrer
Utilisez uniquement les escaliers



Tempête/ Cyclone

Abritez-vous dans un bâtiment, en dur de préférence
Évitez de rester sous un arbre
Fermez les portes, fenêtres et volets
Évitez de sortir durant l'oeil du cyclone.

Respectez les consignes des autorités diffusées à la radio, la télévision, sur les médias sociaux et les sites institutionnels. Restez en lieu sûr jusqu'à ce que les autorités déclarent la fin de l'alerte.

LES NUMÉROS UTILES

À composer en cas d'urgence :

Numéro unique d'appel d'urgence en Europe : **112**

Numéro d'appel d'urgence pour les malentendants : **114**

Coordonnées à compléter :

Mairie : 04 50 77 81 73 – Maire : 06 30 12 34 21

Services techniques : 06 71 77 38 94

Assurance : _____

Proches : _____

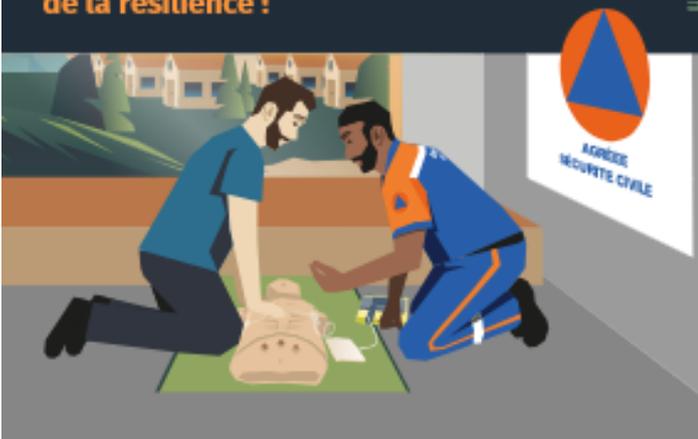
Autres : _____

JE M'IMPLIQUE

- ▶ Formez-vous aux gestes qui sauvent auprès des sapeurs-pompiers ou d'une association agréée de sécurité civile
- ▶ Devenez pompier volontaire et participez aux actions de secours
- ▶ Intégrez la réserve communale de sécurité civile pour participer au soutien et à l'assistance de la population
- ▶ Inscrivez-vous sur la plateforme publique du bénévolat : www.jeveuxaider.gouv.fr

Participez près de chez vous aux actions de sensibilisation de la journée nationale de la résilience !

Illustrations et design graphique : vig@risques.gouv.fr



1. JE M'INFORME sur les risques qui m'entourent

Pour vous apporter les informations fiables et utiles sur les risques identifiés dans votre environnement, de nombreuses sources officielles existent :

- ▶ Sur internet : www.georisques.gouv.fr
- ▶ Après de votre mairie : Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)
- ▶ Après de votre préfecture : Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM)
- ▶ Les sites et réseaux sociaux des services de l'État

2. JE ME PRÉPARE à faire face

Préparez un kit d'urgence contenant de quoi vivre pendant 3 jours. Il vous permettra d'être autonome en cas d'évacuation ou de mise à l'abri dans votre domicile.

3. J'AGIS en cas d'aléa ou d'alerte

Pendant la crise, **je suis l'évolution de la situation.**

Les vigilances météo

Je surveille l'évolution des vigilances :

<https://vigilance.meteofrance.fr>

<https://www.vigicrues.gouv.fr>

En situation orange ou rouge, des conseils élaborés par les pouvoirs publics sont indiqués sur la carte et dans les bulletins de vigilance. Ils sont simples, adaptés à chaque phénomène et faciles à adopter.

J'applique les consignes dès que l'alerte est donnée. Il en va de votre sécurité et celle de vos proches. Restez à l'écoute des consignes, abritez-vous, n'allez pas chercher vos enfants à l'école et évitez de téléphoner.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les inondations concernent une très grande majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un diagnostic de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre kit d'urgence **72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de **protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une zone refuge à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier

Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTÉZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Un accident nucléaire peut exposer la population et l'environnement à la radioactivité, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT NUCLÉAIRE ?

Si vous vivez à moins de 20 km d'une centrale nucléaire :

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE** les brochures d'information éditées par la préfecture et l'exploitant, elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- **RETIREZ VOS COMPRIMÉS d'iode** dans les pharmacies partenaires sur présentation d'un justificatif de domicile
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** avec les objets et articles essentiels



En cas d'accident nucléaire, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres, coupez la ventilation
- **SI VOUS ÊTES DANS UN VÉHICULE**, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible. Un véhicule n'est pas une bonne protection
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours
- **NE TOUCHEZ PAS AUX OBJETS** qui se trouvent à l'extérieur, notamment les véhicules
- **S'IL PLEUT**, laissez à l'extérieur tout ce qui aurait pu être mouillé par la pluie
- **PRENEZ DE L'IODE**, uniquement sur instruction du préfet, et sauf contre-indication médicale. Si vous n'avez pas de comprimé d'iode au moment de l'accident, une distribution d'urgence est organisée dans les lieux collectifs définis par le préfet



Pendant toute la durée de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités (sur la prise d'iode, notamment)



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



**QUE FAIRE
EN CAS DE...**

En France, 9 feux sur 10 sont d'origine humaine : en cas de sécheresse, de canicule ou de vent fort, un mégot mal éteint jeté depuis une fenêtre de voiture peut suffire à dévaster des hectares de végétation en quelques minutes.

FEU DE FORÊT ?

Comment éviter les départs de feu de forêt ?

- **DÉBROUSSAILLEZ** autour de chez vous avant l'été
- **ORGANISEZ** les barbecues loin de la végétation
- **RÉALISEZ VOS TRAVAUX DE BRICOLAGE**, sources d'étincelles, loin de la pelouse et des herbes sèches
- **JETEZ vos mégots dans un cendrier.** Faites attention aux cendres incandescentes



En cas de départ de feu de forêt ou de végétation

- **DONNEZ L'ALERTE** en appelant le 112, le 18 ou le 114 (personnes malentendantes)
- **ÉLOIGNEZ LES COMBUSTIBLES** (bouteilles de gaz, etc.)
- **RENTREZ** le mobilier de jardin et le tuyau d'arrosage
- **ABRITEZ-VOUS** dans un bâtiment en dur. Fermez et arrosez volets, portes et fenêtres
- **OCCULTEZ LES AÉRATIONS** et les bas de porte avec des linges mouillés
- **COUVREZ-VOUS** le nez et la bouche avec un linge humide
- **LAISSEZ VOTRE PORTAIL OUVERT** pour faciliter l'accès des pompiers
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE**, ne sortez pas et allez-vous garer dans une zone dégagée



En attendant les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux
disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile que
sur ordre des autorités



**NE PRENEZ PAS
VOTRE VOITURE**

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE** les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la **préfecture** : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- **IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE** pour le reconnaître en cas d'événement
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** et munissez-vous de gros scotch



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ-VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- **CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS**, arrêtez la ventilation et la climatisation
- **EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE** respirez à travers un linge humide
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE**, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours



Jusqu'à la fin de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



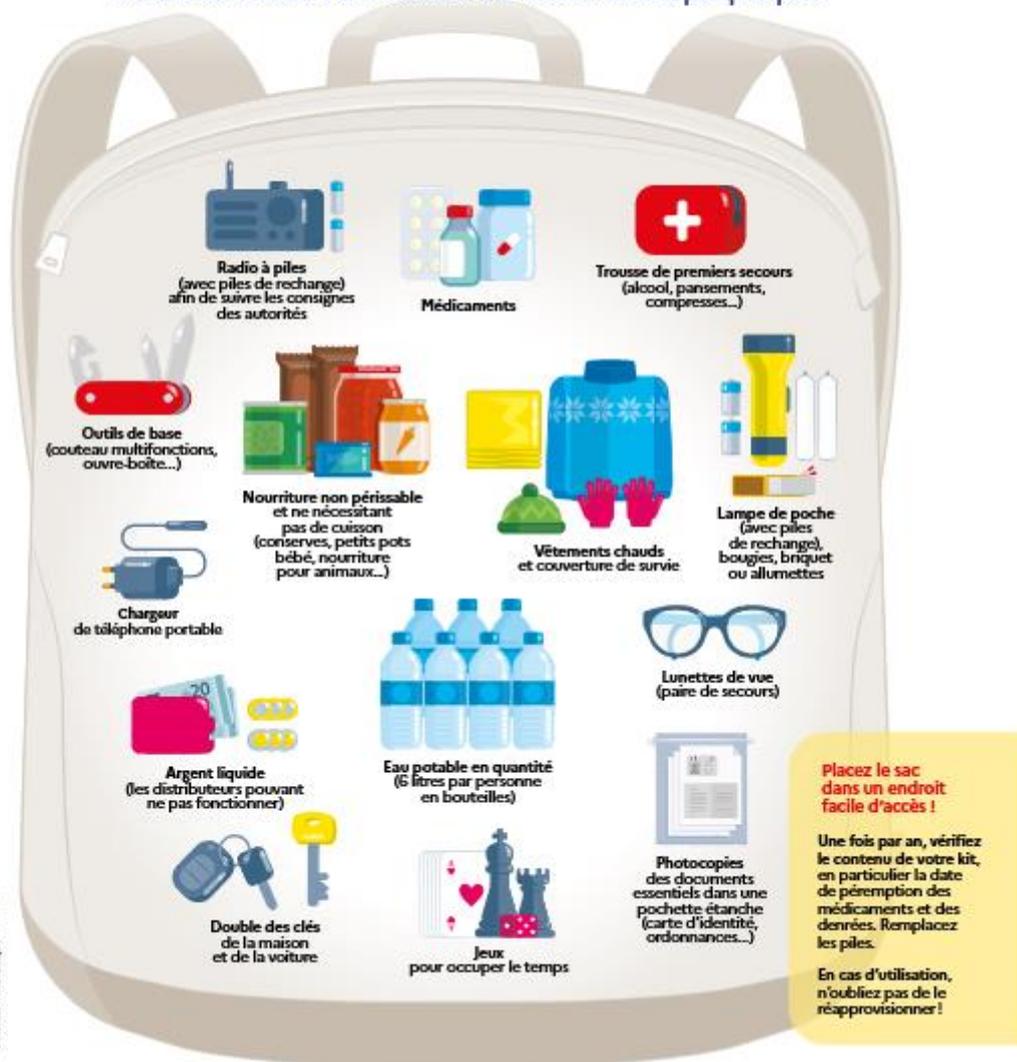
RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



NE FUMEZ PAS,
évittez toute flamme ou étincelle

Votre kit d'urgence

Coupures d'électricité, de gaz et d'eau courante, routes impraticables... lorsqu'une catastrophe majeure survient, **les premières 72 heures** sont souvent les plus éprouvantes. Ce kit préparé à l'avance vous permettra de rester chez vous plus sereinement dans l'attente des secours. Il vous sera aussi très utile en cas de départ précipité.



L'évacuation peut être ordonnée dans des cas très particuliers. Appliquez-la uniquement sur demande du préfet.

- Rassemblez vos affaires indispensables (papiers d'identité, médicaments, argent) dans un sac bien fermé.
- Coupez le gaz, l'électricité et l'eau.
- Fermez les volets, les fenêtres et les portes à clef.
- Rejoignez le lieu de regroupement qui vous aura été indiqué.
- Restez à l'écoute des autorités et respectez leurs consignes délivrées à la radio (France Bleu, France Info, France Inter), ainsi que sur les sites et réseaux sociaux de la préfecture et des mairies.
- Les enfants à l'école seront conduits par les autorités dans des établissements hors de la zone à risque ; le rapprochement des familles se fera dans un deuxième temps.